

# CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JANVIER 2010

## COMPTE-RENDU

**Etaient présents** : Madame Françoise CLEMENT – Messieurs Georges BONNEFOND – Sébastien RATHIER – Jacques DUGENETET – Richard CHAUX – Didier LOUVET - Mesdames Patricia SIMONIN - Françoise DOITRAND - Messieurs Patrick BERGER – Pierre VALLENSANT - Sigismond ROZANSKI.

**Etait absent**: /

Monsieur Jacques DUGENETET a été nommé secrétaire de séance.

### **I – INFORMATION PAR LA GENDARMERIE :**

Le gendarme responsable du secteur n'ayant pas pu venir ce jour, son intervention aura lieu lors d'un prochain Conseil Municipal.

### **II – BILAN DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2009 :**

Madame CLEMENT reprend les différents sujets abordés lors de cette séance. Des précisions sont apportées sur certains points :

- . Requalification du bourg : Une première réunion de lancement de l'étude aura lieu le mercredi 9 décembre 2009, en mairie.
- . Mise en sécurité à Aix. Nous attendons un devis de l'entreprise DOITRAND. Un devis de maçonnerie sera demandé auprès de l'entreprise DUIVON, de ST MARTIN LA SAUVETE.
- . Chemin de Grand Champ : des buses restent à boucher.
- . Le débroussaillage a été réalisé en partie par l'entreprise DADOLLE. Il n'est pas terminé en raison des chutes de neige de ces derniers jours.
- . Le bulletin municipal a été distribué début janvier.
- . Noël des Anciens : 24 colis ont été portés. 25 personnes ont participé au repas servi au Georget. 4 personnes n'ont rien voulu.
- . Des remerciements nous sont parvenus suite aux subventions que nous avons accordé : Sou des Ecoles, EVA, AGAP, ...

### **III – ASSAINISSEMENT :**

**1) Station d'épuration** : Madame le Maire fait le bilan de la réunion du 21 décembre 2009 :

- Monsieur CHAMBON, du Cabinet d'Etudes Réalités – Mme CLEMENT, maire – Monsieur BONNEFOND, adjoint, étaient présents.
- Le planning est le suivant :
  - . mesures du 5 au 15 janvier 2010
  - . dépouillement : fin janvier
  - . avant-projet : mi-février
  - . dossier Loi sur l'Eau : 15 mars
  - . restitution du projet et dossier de consultation des entreprises : 15 avril
  - . consultation des entreprises : retour sous 1 mois (15 mai)

- . analyse + dépouillement des offres + décision de la mairie : fin mai, début juin
- . démarrage des travaux au 30 juin pour une durée de 2 mois ½ à 3 mois.

Ces travaux sont à mettre en place avec SEDE Environnement qui s'occupe du curage et de la valorisation des boues de la lagune.

Un point de mesure sera posé à l'entrée de la station d'épuration pendant 2 ou 3 semaines, début janvier. Cela permettra d'évaluer l'efficacité de la déconnexion des fossés réalisée en 2009.

Une autorisation de rejet a été demandée à l'IME Le Château d'Aix, propriétaire du pré où a lieu le rejet.

Une arrivée d'eau devra être installée : le cabinet d'études Réalités prendra contact avec le Syndicat des Eaux de la Bombarde. 2 solutions sont possibles : soit depuis La Place, soit depuis le Bourg.

## **2) Curage de la lagune et valorisation des boues :**

Bilan de la réunion du 25 novembre 2009 + résultat des analyses :

Le déroulement de l'étude est précisé et commenté par le cabinet SEDE Environnement. Le prélèvement des boues sera réalisé début décembre avec résultats courant décembre. Ce prélèvement

La liste des agriculteurs de la commune a été transmise à SEDE Environnement. La surface d'épandage nécessaire est de 15 ha. A ce jour, aucun agriculteur n'a répondu favorablement. Des agriculteurs des communes voisines seront contactés.

A la prochaine réunion, le cabinet REALITES sera convoqué.

## **3) SPANC :**

Amandine GUILLOT, de la SAUR, fera le compte-rendu des contrôles réalisés sur les assainissements existants le vendredi 15 janvier, à 10 H en mairie.

## **IV – URBANISME :**

### **1) Requalification du bourg :**

Le bilan de la réunion du 9 décembre 2009 est paru dans le bulletin municipal.

L'étude d'Aménagement Global du Bourg est sans doute l'un des plus importants projets initié par la collectivité. En effet, les sujets qui seront abordés lors de cette étude sont nombreux. Ils seront traités avec une vision sur les 10 années à venir.

Les problématiques dominantes listées dans le cahier des charges concernent :

- l'artisanat, l'industrie, le commerce, les écoles, l'agriculture, les associations
- la sécurisation du village en matière de circulation routière
- l'aménagement du cadre de vie du centre bourg
- les réseaux, l'assainissement et la voirie
- les bâtiments
- le logement
- l'urbanisme
- l'environnement
- etc...

Les partenaires de cette étude sont :

- le bureau d'études REALITES
- le Conseil Général de la Loire
- la commission communale (équipe municipale)

Pour cette commission communale, il est donc très important qu'un maximum d'élus s'impliquent dans ce projet car les actions retenues concernent toute la population et engagent la collectivité pour de nombreuses années.

Dans le but de réaliser un diagnostic aussi complet que possible, une série d'entretiens individuels sera organisée en mairie le mercredi 17 février 2010 après-midi. Les personnes intéressées (commerçants, artisans, industriels, agriculteurs, habitants du village, responsables d'associations, anciens élus ...) doivent s'inscrire en mairie avant le 3 février.

## **2) Eglise :**

Une demande de subvention pour la mise hors eaux de l'église a été transmise au Conseil Général en 2009.

Le Conseil Général, par l'intermédiaire de Mme Myriam BOYER, qui a procédé à l'état des lieux des bâtiments communaux, nous a indiqué qu'il est préférable d'établir un projet global incluant des travaux de maçonnerie, de vitrerie ... afin d'obtenir une subvention maximale. En effet, une nouvelle subvention sur le même bâtiment ne pourrait être accordée avant plusieurs années.

Des devis ont été demandés aux entreprises TERRIER, CHEVALIER, ROMESTIN.

## **3) Bâtiment de la cure : difficultés de facturation du gaz :**

Depuis de nombreux mois, l'agence GERBAY devait gérer la mise en facturation individuelle du gaz des locataires de la cure. La société Butagaz n'a pas donné suite au dossier. Après de nombreuses relances, un technicien de Butagaz est venu évaluer les travaux à faire : un souci de montage défectueux des compteurs va obliger l'entreprise LOUVET à mettre le circuit en état à partir du 15 janvier.

Le nouveau mode de facturation pourra ainsi être mis en place, après explication avec les locataires pour étaler le paiement de 2009.

## **4) Biens vacants et sans maître :**

La parcelle A 393 est officiellement entrée dans les biens de la commune.

Les membres du Conseil Municipal, à la majorité, décident de mettre en vente cette parcelle, à prix coûtant.

## **V – QUESTIONS FINANCIERES :**

- Le taux de subventionnement de la commune par le Conseil Général de la Loire reste fixé à 60 % pour l'année 2010.

- Le déblocage de la ligne de trésorerie, soit 40 000 €, a été demandé.

## **VI – QUESTIONS DIVERSES :**

- Les infirmières voudraient installer une « boîte aux lettres » à GREZOLLES pour déposer leurs prélèvements. Elles fourniraient la boîte aux lettres. Il faudrait leur proposer un endroit facile d'accès et ombragé. Il leur sera proposé la façade nord de la mairie.

- Vœux de la municipalité : Ils auront lieu le samedi 23 janvier, à 11 H.

- Déneigement : c'est l'entreprise MARCON qui intervient sur la commune. Du sel est à disposition des Grézollois dans le local à côté des WC publics, uniquement pour saler les accès.

- Numérotation des maisons : 125 plaques numéros sont à poser.

- Marché nocturne : La CCVAI souhaite savoir si notre commune est intéressée par l'organisation du marché nocturne qui aura lieu début août.

Les membres du Conseil Municipal donnent un avis défavorable à cette demande.

- Clocher de l'église : les membres du Conseil Municipal donnent leur accord pour la remise en état de l'horloge de l'église pour un montant de 980 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h.